

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2014

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue le lundi 2 juin 2014, à 20 h 00, à la salle du conseil au 111, rue Hôtel-de-Ville.

Sont présents : mesdames les conseillères Lynda Poulin, Denise Roy et Marjolaine Deblois, ainsi que

messieurs les conseillers Mario Boily, Alain St-Hilaire et Patrice Giguère.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Labbé.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Dominique Giguère, est également présente.

ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 2 JUIN 2014

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de mai 2014.
3. Adoption des comptes.
4. Problème écoulement d'eau chez Bruno Lamontagne.
5. Terrain Agence mécanique Courtney.
6. Demande Carine Lessard (tarification eau et ordure salon esthétique).
7. Circulation rang 3 Ouest (demande Aurélien Biet).
8. Demande Michel Drouin (Calcium rang 3 Ouest).
9. Embauche journalier.
10. Résultat appel d'offres 2014-02 (pavage).
11. Lignes routes municipales.
12. Coût ingénieur pour surveillance des travaux chloration eau.
13. Subvention salle communautaire.
14. Subvention horizon aînés.
15. Rue des Lilas (nom).
16. Résolution PAARRM.
17. Résolution inspecteur municipal par intérim.
18. Rapport annuel service incendie 2013.
19. Sondage brigadier scolaire.
20. Commandites (Tournoi de golf Interbois, Coopératives jeunesse de services).
21. Période de questions.

DIVERS :

Lecture de la correspondance.

Rapport des organismes.

Présentation du rapport financier au 2 juin 2014.

Voyage 0-3/4 chalet légaré (Yvan).

Budget arbuste (rocaïlle en avant du vieux couvant).

Date de la pré séance.

01. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 01-02-06-2014

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

02. ADOPTION DU PROCÈS-VERBL DE MAI 2014

Résolution numéro 02-02-06-2014

Il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que le procès-verbal de mai soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

03. ADOPTION DES COMPTES

Résolution 03-02-06-2014

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère, soit autorisée à payer la liste des comptes au 2 juin 2014 au montant de 220 316,49\$.

04. PROBLÈME ÉCOULEMENT D'EAU CHEZ BRUNO LAMONTAGNE

Résolution 04-02-06-2014

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que, suite à la visite du contremaître des travaux publics sur les lieux, des correctifs seront effectués en 2015, soit l'enlèvement et le remplacement d'une partie d'asphalte.

05. TERRAIN AGENCE MÉCANIQUE COURTNEY

Résolution 05-02-06-2014

Attendu qu'Agence mécanique Courtney a acquis un terrain sur la rue commerciale de l'ADESO en mai dernier;

Attendu qu'Agence mécanique Courtney juge que la couche de terre de remplissage (glaise) par-dessus la couche de tuffes n'est pas satisfaisante;

Attendu que le terrain a été vendu tel que vu;

Attendu qu'Agence mécanique Courtney demande à la Municipalité de défrayer une partie des frais d'excavation relié à l'extraction de cette terre;

En conséquence, il est proposé par Mario Boily et résolu à la majorité des membres de ce conseil de refuser la demande de remboursement des frais d'excavation engagé par Agence mécanique Courtney.

06. DEMANDE CARINE LESSARD (TARIFICATION EAU ET ORDURE SALON ESTHÉTIQUE)

Résolution 06-02-06-2014

Attendu que Mme Lessard a fermé son salon le 2 mai dernier;

Attendu que les tarifications d'eau et de vidange sont chargées en début d'année;

Pour ces motifs, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de ne pas rembourser Mme Lessard pour les tarifications 2014 et de les retirer sur ses taxes de 2015.

07. CIRCULATION RANG 3 OUEST (DEMANDE AURÉLIEN BIET)
Résolution 07-02-06-2014

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de donner suite à la demande de M. Biet en faisant installer une pancarte « attention à nos enfants » et en réparant le panneau de vitesse de 70 km/h.

08. DEMANDE MICHEL DROUIN (CALCIUM RANG 3 OUEST)
Résolution 08-02-06-2014

Il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de ne pas donner suite à la demande de M. Drouin, soit le remboursement d'une partie de la facture de calcium étendu par celui-ci sur le rang 3 Ouest.

09. EMBAUCHE JOURNALIER
Résolution 09-02-06-2014

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de procéder à l'embauche de Monsieur Jacques Poulin à titre de journalier temporaire pour l'été 2014.

10. RÉSULTAT APPEL D'OFFRE 2014-02 (PAVAGE)
Résolution 10-02-06-2014

Attendu qu'un appel d'offre pour des travaux de pavages sur différentes routes a été demandé;

Attendu que les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Prix avec taxes
Contracteur P.E. Pageau	240 056.30 \$
Pavages Abénakis Ltée	240 557.59 \$
Les Entreprises Lévisiennes	275 436.87 \$
Construction BML	232 646.05 \$
Pavage Sartigan Ltée	290 934.16 \$

En conséquence, il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'accorder le contrat de pavage à Construction BML au montant prix de 232 646,05\$ avant taxes.

11. LIGNES ROUTES MUNICIPALES
Résolution 11-02-06-2014

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'engager Lignco pour tracer les lignes sur certaines routes de la Municipalité au montant approximatif de 2876,40 avant taxes.

12. COÛT INGÉNIEUR POUR SURVEILLANCE

Point reporté.

13. SUBVENTION SALLE COMMUNAUTAIRE

Résolution 13-02-06-2014

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de désigner Dominique Giguère, directrice générale et secrétaire trésorière, comme personne autorisée à signer les documents relatifs à la demande d'aide financière dans le cadre de l'Initiative d'investissement local (IIL).

14. SUBVENTION HORIZON AINÉS

Résolution 14-02-06-2014

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'autoriser la directrice générale d'assister à la séance d'information le 3 juin prochain à Lévis dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA).

15. RUE DES LILAS

Résolution 15-02-06-2014

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil d'inter changer le nom des rue des Lilas et des pins, tel que représenté par le plan ci-dessous.



16. RÉOLUTION PAARRM

Résolution 16-02-06-2014

Attendu que le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) est une aide financière accordée pour l'amélioration ou la construction de routes municipales;

Attendu qu'une partie de l'asphalte de la rue Bélair et du rang huit Est est à faire;

Pour ces raisons, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil demander un montant de 150 000, 00 \$ (DEUX CENTS MILLE DOLLARS) au Ministère des Transports du Québec.

17. RÉOLUTION INSPECTEUR MUNICIPAL PAR INTERIM

Résolution 17-02-06-2014

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de nommer M. Serge Poirier comme inspecteur municipal par intérim.

18. RAPPORT ANNUEL SERVICE INCENDIE 2013

Résolution 18-02-06-2014

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'accepter le rapport annuel du service incendie 2013 tel que présenté par le directeur incendie, Robert Ruel.

19. SONDAGE BRIGADIER

Résolution 19-02-06-2014

Il est proposé et résolu unanimement de ne plus offrir le service de brigadier sur les périodes du dîner considérant les réponses du sondage fait en mai 2014 auprès des parents d'élève de l'école Arc-en-Ciel.

20. COMMANDITES (TOURNOI DE GOLF INTERBOIS, COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES)

Résolution 20-02-06-2014

Attendu qu'Interbois organise le 7 juin prochain sa 15^e édition du tournoi de golf Interbois Open;

Attendu que la Coopérative jeunesse de service demande une subvention pour le maintien des services offerts à la population;

Pour ces motifs, il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'allouer une commandite de 100,00\$ pour le tournoi de golf Interbois Open;

D'octroyer un montant de 105,00\$ pour la Coopérative jeunesse de services.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des contribuables expriment leur peur face au dernier accident mettant en cause un tracteur sur la rue Langevin. Comme cette route appartient au Ministère des Transports, le conseil les réfère à ceux-ci.

Des contribuables demande au conseil de publier un article concernant la tolérance vis-à-vis le bruit de certains 4 roues et d'effectuer un rappel concernant le numéro confidentiel de la sûreté du Québec, soit le 310-4141.

22. DIVERS

Résolution 22A-02-06-2014

Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de procéder à la donation d'une partie du lot 4 341 990 à M. Denis Nadeau considérant que ce lot avait été cédé au départ par M. Nadeau et autorise Dominique Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière et M. André Labbé, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité tout contrat relatif à cette donation.

- La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.
- Les conseillers concernés font un rapport des organismes : l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Larochelle.
- La directrice générale et secrétaire-trésorière présente le rapport financier en date du 30 mai 2014 et le dépose au conseil.
- Le contremaître des travaux publics demande au conseil s'il étend comme les autres années de la pierre 0-3/4 à la hauteur du chalet Légaré. Le conseil accepte.

Résolution 22B-05-05-2014

Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'accorder un budget de 200, 00 \$ à Mme Drouin pour l'achat d'arbuste pour la rocaille en avant du vieux couvent.

- La pré-séance aura lieu le 2 juillet prochain à 19h.

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 23-02-06-2014

Il est proposé par Lynda Poulin que la séance soit levée à 22h15.

Je, André Labbé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Labbé,
Maire.

Dominique Giguère,
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière.